



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Auch, le 14 avril 2021

FRANCE RELANCE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Soutien exceptionnel aux projets de rénovation énergétique des collectivités du Gers

Dans le cadre du plan France Relance, le Gouvernement a décidé d'augmenter l'an dernier la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) afin d'accompagner rapidement et massivement les projets des collectivités territoriales, pour la rénovation énergétique de leurs bâtiments.

Cette enveloppe exceptionnelle est mobilisée en 2021 par le préfet de Région pour financer les projets de rénovation énergétique.

Ces crédits viennent s'ajouter à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux qui bénéficie d'une enveloppe de 14,5 millions d'euros en 2021 (+ 3 % par rapport à 2020) permettant de soutenir 301 projets.

Ils s'ajoutent également à l'enveloppe habituelle de crédits DSIL/DSID (Dotation de soutien à l'investissement des départements) en cours de programmation.

Déposées dans un délai très rapide par les collectivités du département, les demandes de subventions permettent de financer des travaux réalisant des économies d'énergie d'une ampleur significative, de l'ordre de 30 %. **L'État accompagnera 62 dossiers de collectivités territoriales pour un montant de 4,66 M € de subventions qui représentent un coût total de travaux de 11,36 M €.**

La rénovation thermique est au cœur du plan France Relance. Dans le Gers, 13,2 M € de travaux vont être réalisés sur des bâtiments de l'État dans ce cadre.

Pour les particuliers, le dispositif MaPrimRenov (<https://www.maprimerenov.gouv.fr>) peut aussi être mobilisé pour financer des travaux : dans le Gers, depuis le début de l'année, ce sont 557 "PrimRenov" qui ont été accordées auxquelles il faut rajouter les 153 primes "Habiter mieux" attribuées par les services de l'Etat (délégation de l'ANAH du Gers).

Service départemental de la
communication interministérielle
de l'Etat

Tél. 05.62.61.43.68
Portable. 06.34.31.26.98
Mél : pref-communication@gers.gouv.fr

3, Place du Préfet Claude Erignac
32000 AUCH

